RÉSOLUTION DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC QUE l'Assemblée nationale demande le maintien du nom «Champlain» pour le pont de remplacement reliant la Rive-Sud à Montréal.
nom «Champlain» pour le pont de remplacement
COPIE CONFORME DE LA MOTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
PAR L'ASSEMBLÉE NATIONALE LE 13 NOVEMBRE 2014. Québec, ce treizième jour de novembre 2014
MICHEL BONSAINT Secrétaire général de l'Assemblée nationale